

• (1720)

Par conséquent, je voudrais dire en conclusion qu'il y a une solution de rechange à la ligne de conduite que nous avons suivie au Canada, au libre-échange et à l'abandon de notre avenir économique aux mains des grandes entreprises. Cette solution de rechange, c'est une politique économique axée sur les collectivités. Ce secteur a un énorme potentiel inexploité. Nous avons vu ce potentiel, mais il reste inexploité.

J'invite donc le gouvernement à faire preuve d'imagination et à nous montrer qu'il a la volonté politique d'exploiter ce potentiel. Non seulement les citoyens et les collectivités en profiteront-elles, mais notre pays sera aussi beaucoup plus fort.

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de dire quelques mots sur ce qui est non seulement une question importante, mais aussi un mouvement très important. En effet, les coopératives sont une partie intégrante du Canada depuis de nombreuses années. Cela est tout particulièrement vrai, comme mon collègue vient tout juste de le dire, dans les régions rurales du pays que nous représentons tous.

À titre de député de l'ouest du Canada, de la province du Manitoba, de Brandon—Souris, j'aimerais commencer par dire deux mots sur le rôle que, selon moi, le mouvement coopératif a joué dans l'histoire de l'ouest du pays. Puis, je traiterai plus spécifiquement de la question dont nous sommes saisis ce soir.

J'estime qu'il est probablement vrai que l'on n'a pas encore mis le point final à l'histoire du mouvement coopératif. Une fois qu'elle sera écrite, ou lorsqu'on appréciera plus le mouvement coopératif qu'on ne le fait actuellement, je crois qu'on pourra mieux comprendre que le mouvement coopératif a comblé, dans le Canada rural, un grand vide qui existait depuis longtemps et qui existerait encore sans l'intervention du mouvement coopératif et des gens qui y croyaient dans les régions.

Un des avantages que présentait le mouvement coopératif, c'est qu'il permettait aux gens dans une grande mesure de se prendre en charge et de trouver une solution à leurs propres problèmes, quelle que soit leur

Initiatives parlementaires

nature. On en a la preuve avec les syndicats du blé qui ont vu le jour dans l'Ouest et dans la Saskatchewan d'aujourd'hui, qui faisait alors partie des territoires, ou encore avec le développement plus récent des garderies coopératives et autres, qui font partie intégrante des communautés urbaines.

L'une des grandes difficultés du Canada rural, de tout temps, c'est qu'en raison de la taille des régions, le secteur privé se désintéresse souvent des marchés qui leur semblent limités par rapport à la distance à couvrir. Malheureusement, il s'ensuit que les possibilités pour les habitants de la région, les ressources disponibles, ne sont pas aussi variées qu'elles pourraient l'être.

Si je remonte dans l'histoire du mouvement des coopératives et de la mise en marché du grain, je m'aperçois que les céréaliculteurs de l'ouest du Canada avaient des difficultés, non pas du fait de l'absence de services, mais parce qu'ils avaient bien souvent affaire à un monopole. Comme nous le savons très bien, la caractéristique fondamentale du secteur privé, c'est que les intérêts des consommateurs sont protégés par les facteurs inhérents à la compétition. Où il n'y a pas de concurrence, les consommateurs sont bien souvent désavantagés.

Ce qui s'est alors produit dans bien des petites localités de l'Ouest, c'est que les gens ont commencé à se regrouper, soit pour offrir un service manquant, soit pour faire concurrence aux services existants qui fonctionnaient souvent comme des monopoles.

C'est ainsi que sont nés les syndicats du blé qui forment aujourd'hui une industrie agricole majeure dans tout l'ouest du Canada. C'est une entreprise colossale, peut-être la plus importante que nous ayons, bien que je n'aie pas de statistiques en main.

Un autre avantage du mouvement coopératif, c'est qu'il permet aux gens de prendre des décisions au sein de leur propre localité, entre eux, et de ne pas dépendre du siège social d'une entreprise basée à Winnipeg, Regina, Toronto ou ailleurs. Très souvent, les décisions prises par les mouvements coopératifs, à cette époque et encore maintenant dans une proportion importante, sont prises par des personnes de l'endroit pour répondre à des problèmes locaux.